

# Octobre 2008 Flash Info



#### Sommaire:

- Edito du Maire
- Réglementation et information de la Police Municipale
- Don du sang
- Inscription listes électorales
- Nouvelle Gendarmerie
- Ramassage des ordures ménagères
- Randonnées dominicales
- Actu Site Web
- · L'Espace Multi Accueil
- Le Relais Assistante Maternelle
- Renoué du Japon
- Repas dansant le 11 octobre
- Théâtre le 18 octobre
- · Concert d'Alpha Blondy
- N° d'urgence

## Don du Sang

Les prochains prélèvements de sang auront lieu au C.A.S. de 17h30 à 19h30

- mardi 21 octobre 2008
- mardi 30 décembre 2008



## L'Edito du Maire

Avec l'arrivée de l'automne, chacun pense aux derniers travaux d'extérieur : protection des fleurs contre les premières gelées, dernière tonte de gazon ; mais beaucoup oublient ou reportent à plus tard la taille de leurs haies.

Les haies qui débordent sur une voie ou un passage public sont régulièrement la cause de conflits et de gêne, notamment en zone urbaine. Je vous rappelle que conformément au code de la voirie routière, cette infraction peut être sanctionnée. (Voir article de la Police Municipale cidessous).

Cette année, les pluies du printemps et de l'été ont provoqué une pousse très importante.

Je compte sur le civisme de tous pour que nos rues et trottoirs restent libres d'accès pour tous.

D'avance merci.

Jean-Luc BIDAL

## Information de la Police Municipale

#### Haies

Nous constatons fréquemment des haies non élaguées qui débordent sur le domaine public routier, gênant la visibilité des usagers à certaines intersections de routes et obligeant ces derniers à se déporter sur la partie gauche de la route sur certaines portions de voie.

Nous vous informons que votre responsabilité peut-être engagée en cas d'accident grave de la circulation routière.

Le code de la voirie routière précise par son article R. 116-2 que les haies doivent être entretenues et plantées dorénavant à deux mètres minimum du domaine public routier. Qui n'aura pas élagué sa haie ou planté cette dernière à moins de deux mètres du domaine public routier sans autorisation, s'expose à une amende de cinquième classe (1500 euros), infraction pouvant être relevée par notre service de police municipale si le propriétaire reste silencieux au courrier adressé par ce service, en recommandé.

## Terrain en friche

Pour des motifs d'environnement, les propriétaires de terrain non bâti situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50 mètres des habitations, usines, chantier, ateliers, ...sont tenus d'entretenir leur parcelle.

Si après mise en demeure du maire, le propriétaire reste silencieux, les travaux peuvent être exécutés à ses frais conformément à l'article L. 2213-25 du code général des collectivités territoriales.

Le Chef de Police



## Ramassage des ordures

Nous vous rappelons que la collecte des Ordures ménagères est effectuée par l'Entreprise ORTEC, chaque **Lundi** et **Jeudi**. Les tournées commencent **dès 5h du matin**. C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir sortir vos poubelles le soir, la veille des collectes. Afin d'éviter toute détérioration, pensez à utiliser les containers.

## Randonnées dominicales

Départ à 8h30 sur le parking du GUIDOU. Prévoir le pique-nique pour les sorties à la journée. Trajet à votre charge. ½ journée ou journée selon les conditions météo. Coût de la randonnée + verre de l'amitié : 8 euros. Renseignements à "Nouvel élan".

Tél. 06 06 45 83 21

## Nouvelle Gendarmerie

Depuis mi-juillet, la Brigade de gendarmerie de Thonon ayant fermé définitivement ses portes, notre commune se trouve désormais sous l'autorité de la gendarmerie de **Douvaine**.

C'est également à cette période que ladite Gendarmerie a déménagé dans de tous nouveaux locaux flambant neufs se situant près de la caserne des pompiers, 2 rue du mont de Boisy à Douvaine.

La brigade composée de 23 gendarmes est commandée par l'adjudant-chef LEGER assisté de l'adjudant BONGIOVANNI.

## Inscription sur les listes électorales

#### Nouveaux habitants:

Nous invitons les nouveaux résidents à se faire inscrire sur les listes électorales et ce jusqu'au lundi 31 décembre 2008. Inscription d'office des jeunes de 18 ans :

Sont concernés les jeunes atteignant l'âge de 18 ans entre le 1er mars 2007 et le 28 février 2008. Nous procédons aux inscriptions en utilisant les informations fournies par l'INSEE, toutefois les fichiers pouvant être incomplets, il est préférable de se renseigner auprès de la mairie pour vérifier que l'inscription est effectuée.

### Inscription des citoyens de l'Union Européenne :

Les citoyens de l'Union Européenne résidant en France peuvent participer aux élections Municipales et Européennes en se faisant inscrire sur la liste électorale complémentaire de la commune.

#### Changement d'adresse dans la commune : Changement d'état civil :

Nous vous invitons à nous signaler tout changement d'adresse dans la commune ainsi que des erreurs éventuelles et nous faire-part de tout changement d'état civil (mariage, divorce...) avant le 31 décembre 2008.

Pour contacter directement la brigade le N° de tél 04 50 94 00 09

En cas d'Urgence le 17 ou le 112



## Le site Internet ville-de-sciez.com propose chaque semaine de multiples reportages sur la vie locale et communale.

Retrouver la chaude ambiance des concerts organisés cet été au port par l'office de tourisme, tous les concerts ont été filmés et peuvent être visionnés sur le site toute l'année.

Orchestre Pierre Batal (Variétés, musique classique, viennoise et tzigane), Soirée folklorique avec l'orchestre Christina et les Carlines des Portes du Soleil. Chansons françaises avec le récital Michel Mino, Concert rock avec le groupe Quidum'B et Soirée Savoyarde avec l'orchestre Tradi'son.

A découvrir également, de larges extraits du Festival Musique au Léman et plus spécialement du concert présenté à l'église de Sciez : 25 musiciens de l'Académie Chopin de Varsovie et de l'Ecole de Musique de Thonon, dirigés par Christian Danowicz, étaient présents pour animer cet évènement musical exceptionnel.

D'autres émissions TV sont disponibles : Reportages sur le tournoi annuel du tennis club de Sciez-Massongy, le tournoi de foot Robert Monachon, l'X de Sciez présentée par le Président du Cercle Nautique, l'actualité de l'Ensemble Musical évoquée par le directeur de l'Ecole de Musique Frédéric Commaret et l'émission 'Point Presse' du Maire pour laquelle vous êtes invités chaque mois à poser vos questions sur tous les sujets relatifs à la vie communale par courriel adressé à :

## Espace Multi Accueil (E.M.A « Crèche »)



## EMA chouchoute les tout-petits — Accueil désormais sédentaire à Sciez pour les 3 mois - 3 ans

EMA c'est le rendez-vous de la toute jeune génération. Depuis la rentrée, les 3 mois-3 ans ont rendez-vous à "l'Espace Multi Accueil" à l'ancienne école du chef-lieu. Ils sont 12 accueillis chaque matin par une équipe de quatre animatrices "petite enfance" placée sous la responsabilité d'Hélène Haug-Charmet, infirmière puéricultrice et de son adjointe, Karine Bernard, infirmière.

Un peu plus de 40 familles apprécient ce service d'accueil rôdé qui étrenne une formule sédentaire toute nouvelle : l' Espace multi -accueil a rompu avec son statut de structure itinérante pour n'avoir qu'une seule adresse. "Beaucoup de travaux ont été faits. Nous sommes bien mieux installés" souligne la directrice qui a présenté les lieux aux parents et commenté l'esprit de la méthode pédagogique Loczy, qui considère "le bébé comme une personnalité et un partenaire".

"Les progrès dans la qualité de ce service aux familles n'auraient pas été possibles sans un financement intercommunal appuyé sur les communes de Sciez (presque pour moitié) Anthy et Margencel" précise Fatima Bourgeois, maire-adjointe de Sciez et vice-présidente du Sisam. La commune de Sciez abonde de quelque 70 000 euros précise Hervé Mainot, directeur de l'Association Bas -Chablais Jeunes (BCJ) qui chapeaute l'EMA.

A terme, l'Espace multi-accueil deviendra-t-il une crèche? Les enjeux financiers sont importants. "On avance par paliers pour rester à un coût acceptable, note le maire, Jean-Luc Bidal. Le travail est en cours dans un bassin de vie de 8 à 10 000 habitants pour trois communes".



Elus de Sciez (Fatima Bourgeois, Christian Trivério, maires-adjoints, Florence Kabut) en compagnie d'Hélène Haug-Charmet et de l'équipe de l'EMA

#### 12 PLACES ET BIENTOT 16

L'EMA n'a que 12 places, mais le président de l'ABCJ, Jean-Michel Lutz, a bon espoir de "passer à 16 au début de l'année prochaine". Le bâtiment permettrait d'en accueillir 20. Actuellement, un enfant peut bénéficier d'un accueil de 4 demi-journées au maximum. Derrière les 43 familles bénéficiaires, la liste d'attente est très courte.

#### **COMBIEN ÇA COUTE?**

Le tarif appliqué aux familles varie entre 17 centimes et 3 euros de l'heure. En fonction du quotient familiale

Les communes sont de plus en plus mise à contribution alors que la Caisse d'allocations familiales, elle, contribue de moins en moins.

#### **VOUS AVEZ DIT LOCZY?**

Lóczy est le nom d'une pouponnière hongroise créée en 1947 à Budapest pour les orphelins de guerre. La maison de Lóczy est célèbre pour la pédagogie innovante qui a été mise en place par sa directrice, la pédiatre hongroise Emmi Pikler. La méthode Pikler-Lóczy repose sur quelques principes directeurs, parmi lesquels l'importance de la verbalisation, du jeu libre et le respect de l'activité autonome.

EMA
95 avenue de Sciez
74 140 SCIEZ
Tel: 04 50 55 00
Ou
A.B.C.J
Tel: 04 50 72 34 40

#### Le R.A.M. (Relais d'Assistante Maternelle)

Le RAM concerne les assistantes maternelles, les parents ou futurs parents employeurs, les enfants.

Le RAM est un lieu d'échange, d'informations, de formations pour les familles et/ou les assistantes maternelles afin d'assurer à l'enfant le meilleur accueil possible.

Il facilite la mise en relation entre parents et assistantes maternelles et les aide dans leur rôle respectif. Il favorise également la mise en relation des assistantes maternelles entre elles lors des temps d'accueil collectifs.

Il concerne les communes de Sciez, Anthy et Margencel.

Le RAM se situe dans les locaux de l'Association Bas Chablais & Jeunes, à Sciez, au 1er étage.

Voici le planning du RAM pour la rentrée 2008 :

Lundi matin et jeudi après midi Lundi et mardi après midi Mercredi matin

Jeudi matin

- accueil sur rendez-vous
- permanence téléphonique de 13H30 à 15H30
- temps collectif sur Anthy (semaine paire)

salle des Laurentides et Margencel (semaine impaire), salle communale.

- temps collectif sur Sciez, salle des oiseaux, de 8h45 à 10h45

Des plaquettes d'informations seront disponibles dans les mairies.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez joindre l'animatrice du RAM : Mme Karine BERNARD. (Photo)

La première réunion d'information pour les assistantes maternelles aura lieu le lundi 27 octobre 200à 19H30 à la salle des Oiseaux à Sciez,

le thème sera les rôles respectifs du RAM et de la PMI.



Relais Assistantes Maternelles 670 avenue de Sciez 74 140 SCIEZ Tel/fax 04 50 72 34 40 06 72 50 15 19 Ram.bcj@orange.fr

## La renouée du Japon, une plante trop envahissante



Depuis un certain temps dans notre région, la renouée du Japon a fait son apparition (par ex. à Bonnatrait près du bâtiment de l'OPAC ou aux bords du Vion). C'est une plante dangereuse, invasive, très performante dont la croissance exceptionnelle peut atteindre 5cm par jour.

Les nuisances causées par la renouée sont multiples : impacts sur le paysage (uniformisation), sur les activités humaines (la densité des massifs entrave l'accès aux cours d'eau), sur la stabilité des berges, sur la flore et sa diversité : elle peut éliminer pratiquement toutes les autres espèces.

Si vous remarquez une telle plante, veuillez en informer la mairie qui prendra les mesures nécessaires à sa gestion.

#### Lutter contre la renouée : peu de solutions

L'utilisation de produits chimiques est à exclure en raison de la proximité des cours d'eau. L'emploi du glyphosate, herbicide à large spectre, risque de faire disparaître des jeunes plants et arbustes importants, et ainsi conduire à l'inverse de l'effet recherché.

Pour avoir une chance de stopper le développement de la renouée, il faut épuiser la plante en la coupant régulièrement lors de sa période de croissance. Ensuite, il s'agit de planter des espèces adaptées aux berges des cours d'eau et au développement rapide (saules par exemple). Ainsi, la renouée, fragilisée et en concurrence pour la lumière, aura des difficultés à se propager.

Il existe par ailleurs des mesures préventives. Après des travaux sur berge, il faut immédiatement végétaliser pour occuper l'espace.

En secteur non envahi, il faut éviter les apports de terre (ils peuvent être infestés de rhizomes) et veiller à reconstituer rapidement la couverture boisée. En secteur envahi, il faut éviter de couper les arbres et arbustes en place, cela favoriserait son expansion. Il est important de maintenir en l'état les berges présentant une bonne diversité biologique afin de limiter l'invasion par la renouée.

## Dîner dansant au profit des personnes handicapées

## à Anthy-sur-Léman le 11 octobre 2008

Tout faire pour venir en aide aux personnes lésées cérébrales et handicapées moteurs, en leur apportant un confort de vie et des idées de rééducation et de loisirs. C'est depuis huit ans le mot d'ordre de l'association Aurélien. Et quelle plus heureuse façon de contribuer à une telle cause sinon en partageant une soirée dansante ?

Menu soigné et musique avec l'orchestre de Nicolas Hafner et DJ Michel prendra la relève à partir de 2h du matin.

Réservations obligatoires par téléphone, au 04-50-72-17-17.

**26 euros** par personne par chèque à adresser à l'Association Aurélien, 327 rue des Sablons, 74140 SCIEZ. Plus d'info : **www.aurelien.net** 

## Alpha Blondy, le rasta ambassadeur de la Paix à Sciez

C'est la star la plus populaire de l'afro reggae, à l'égal de Youssou N'Dour. Alpha Blondy se produit une seconde fois en peu de temps au bord du Léman français : à Sciez, cette fois.

Ce Bob Marley africain chante en français et pas toujours ce que des oreilles françaises aiment entendre, en dioula et en anglais, langue qu'il a appris au Liberia.



## Théâtre: « Top dogs »

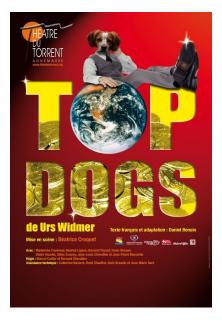
## Au C.A.S. à 20h 30 Samedi 18 octobre

Après l'énorme succès de « Hôtel des deux Mondes », ne manquez surtout pas : « TOP DOGS » de Urs Widmer par le Théâtre du Torrent.

Mise en scène : Béatrice Croquet

Ou comment on «recycle» aujourd'hui les cadres d'entreprise licenciés !... Huit comédiens déchaînés, de beaux éclats de rires et de grands moments d'émotion pour une satire d'actualité, féroce et burlesque à la fois !

BILLETS 12 ET 6 € à l'office de Tourisme: 04 50 72 64 57



## "Flash Info Sciez" dans votre boite mail

Vous souhaitez recevoir "Flash Info Sciez" dans votre boite mail : rien de plus simple, faites parvenir votre demande à la Commission Communication par courriel adressé à :

#### flash@sciez.info

Mentionnez vos Nom, Prénom, Adresse et adresse mail. Nous vous ferons parvenir le prochain "Flash" par internet.

# Urgence :

SAMU: 15 POMPIERS: 18

POLICE: 17

**ANTIPOISON:** 

0472116911

#### Mairie de Sciez Service communication

614 avenue de Sciez 74140 SCIEZ Tel: 04 50 72 60 09 Fax: 04 50 72 63 08 Courriel: com@ville-sciez.fr

Site : www.ville-de-sciez.com